

**RETOURNER LES  
SOUSSIONS À:**

Réception des  
soumissions - TPSGC  
11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Noyau OB2  
Pièce 103  
Gatineau, Québec K1A 0S5

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Secteur de la Gestion de  
l'Approvisionnement en Services et  
Achats Innovateurs  
10, rue Wellington  
Gatineau, Quebec K1A 0S5

<b>Title-Sujet</b> Services de soutien aux technologies quantiques / Quantum Technology Support Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W7714-227998/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W7714-22-7998	<b>Date</b> 13 May 2022
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. - N° de dossier</b> 10SL.W7714-227998	<b>CCC No./N° CC – FMS NO. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b> <b>at – à 1400 heures</b> <b>on – le 27 Mai 2022</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b>  Heure avancée de l'Est (HAE)
<b>F.O.B. – F.A.B</b>  <b>Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/></b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> April Campbell	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> 10sl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 613-858-9485	<b>FAX No. - N° de FAX</b>
<b>Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction :</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions : See Herein**

**Instructions : voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de telephone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b>  <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À RÉPONDRE À DES QUESTIONS.

### ***Renvoi : Partie 4, section 4.3 – Évaluation technique***

- Q4 Le point a) sous la rubrique « Pour les ressources proposées » (texte différent en anglais/français), l'invitation à soumissionner indique que « l'expérience acquise dans le cadre d'un programme d'études n'est pas considérée comme de l'expérience de travail ». Nous aimerions que vous clarifiez la signification de « programme d'études ». En particulier, nous aimerions que vous précisiez si les travaux de recherche effectués pour satisfaire à des exigences en matière de thèse/mémoire d'un diplôme de maîtrise/doctorat comptent comme expérience de travail pour la présente invitation à soumissionner. De plus, nous tenons à souligner que si ce type d'expérience est exclu, aux termes des définitions de la section 11.2, essentiellement aucun étudiant des cycles supérieurs ou stagiaire postdoctoral ne serait autorisé à travailler à des tâches liées à la présente invitation à soumissionner.
- R4 C'est exact. Seuls les étudiants qui ont reçu une rémunération pour des travaux en lien avec ceux indiqués dans la demande de propositions seraient jugés acceptables pour contribuer aux tâches liées à la présente invitation à soumissionner.

### ***Renvoi : Attachement 1 de la partie 3 – Fiche de présentation de la soumission financière et annexe B – Base de paiement***

- Q5 Nous aimerions obtenir des éclaircissements sur des écarts potentiels entre l'annexe B et l'attachement 1. L'annexe B - Base de paiement énumère les catégories suivantes : 1) main-d'œuvre; 2) coûts connexes; 2.1) équipement; 2.2) fournitures et matériel; 2.3) contrats de sous-traitance; 3) frais de déplacement et de subsistance; 4) ventilation des prix pour les autorisations de tâches. En revanche, l'attachement 1 ne demande que de préciser les taux de main-d'œuvre.
- Nous aimerions que vous confirmiez que les seuls coûts à inscrire dans la soumission financière sont les taux de main-d'œuvre, c'est-à-dire les tableaux figurant aux sections 1 et 2 de l'attachement 1. Autrement dit, nous ne devrions pas inclure de valeurs pour, par exemple, l'équipement ou les déplacements dans la soumission actuelle, n'est-ce pas?
- R5 C'est exact. Sans savoir quelles sont les tâches, vous ne pouvez pas déterminer avec précision le besoin ou le coût d'un autre élément. Ces coûts sont définis au moment de l'autorisation de tâches.

Il est recommandé de passer également en revue les conditions générales 2040 – Recherche et développement, section 05 – Exécution des travaux, sous-section 1. Le Canada paiera l'équipement livré aux termes du contrat, ainsi que les articles consommables et les fournitures nécessaires. Le Guide des approvisionnements, chapitre 10 – Coûts et profits est également une bonne ressource et se trouve sur le site Web [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W7714-227998/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W7714-227998

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
010sl.W7714-227998

Buyer ID - Id de l'acheteur  
010sl  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

***Renvoi : Attachement 1 de la partie 3 – Fiche de présentation de la soumission financière***

- Q6 Les tableaux figurant aux sections 1 et 2 de l'attachement 1 comprennent les colonnes E et O « Niveau d'effort estimatif (heures) ». Nous souhaitons confirmer que nous devons utiliser les chiffres déjà fournis dans le tableau de l'invitation à soumissionner pour calculer les colonnes F et N. Par exemple, devrions-nous utiliser la valeur de 440 dans le calcul du coût des chercheurs principaux au cours de la période initiale?
- R6 C'est exact. Il est entendu que plus d'une ressource pourrait être nécessaire à l'exécution des travaux.